

Le président du Salvador désavoue une signataire du « Consensus de Brasilia »

Author : Riposte Catholique

Categories : [Non classé](#)

Date : 27 août 2010

Julia Evelyn Martinez représentait en juillet dernier le Salvador à la 11e Conférence régionale sur la Femme d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue à Brasilia (CEPAL) : cette féministe, directrice de l'Institut d'El Salvador pour le développement de la Femme (ISDEMU), en a profité pour signer le « [consensus de Brasilia](#) » qui vise à faire dépénaliser l'avortement dans toute la région.

Le président du pays, Mauricio Funes, l'a officiellement désavouée, en faisant publier une [mise au point](#) sur le site de la présidence de la République, actuellement en tête de toutes les informations. Il y déclare que Mme Martinez n'était pas « autorisée à signer au nom du pays le "Consensus de Brasilia" qui engage le Salvador à réviser les lois sur l'avortement ».

« Elle a souscrit à une déclaration qui n'engage en rien le gouvernement ; il y a eu une erreur de procédure de la part de la directrice exécutive de l'ISDEMU, elle aurait dû consulter la Chancellerie, pour que celle-ci à son tour consulte la Présidence de la République, pour être habilitée en tant que fonctionnaire du gouvernement de la République pour engager celui-ci à l'égard de déclarations qui pouvaient être signées dans le contexte de la réunion du CEPAL », dit sèchement la mise au point.

Mme Martinez ne disposait pas davantage des pleins pouvoirs pour signer au nom du gouvernement, précise la Présidence, qu'elle n'avait ni demandés ni obtenus.

Le Salvador, à la suite du Chili et du Costa Rica, ne se considère donc pas lié par le Consensus de Brasilia en ce qui concerne la dépénalisation de l'avortement, ce qui a été officiellement notifié à CEPAL, « parce que notre Constitution est claire et tant que cet article (de pénalisation de l'avortement) est en vigueur et n'aura pas été révisé par l'Assemblée législative, il faut le respecter », a précisé le président Funes. [Lire la suite](#) !